



Digne-les-Bains, le 10 mai 2016

**POINT DE SITUATION RELATIF AU VIRUS ZIKA DANS LES  
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

L'ARS Paca a été informée, le 29/04, d'un cas confirmé de Zika dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il s'agit d'un cas importé de Zika.

Conformément au protocole en cours, il n'a pas été nécessaire d'informer l'organisme de démoustication (EID Méditerranée) ni de mettre en œuvre une lutte anti-vectorielle, car la période de virémie (présence du virus dans le sang) est largement antérieure au 1er mai, date de début de la période de surveillance renforcée et d'activité du moustique "tigre".

Contact presse : Sara Janssen – 04 92 36 72 10

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04